



S'appropriier la PAC 2022 : quelles répercussions de la réforme à notre échelle de citoyen·ne ?

Samedi 25 janvier de 10h à 12h en visio

Intervenante : Raphaëlle Biatry

Animatrice : Edith Chevalier

Edith : je suis au CA des Ami.e.s j'habite le Pas-de-Calais. J'espère que vous connaissez déjà l'association, c'est une association nationale basée à Bagnolet, créée en 2003 après le grand rassemblement du Larzac, en soutien à l'Agriculture paysanne et en particulier aux actions de la Confédération paysanne. Les Ami.e.s on peut nous rencontrer dans les luttes qui on un écho médiatique, comme Bure, Europa city, Notre Dame des Landes, nous sommes avant tout des citoyens, on est pas paysan.ne.s. Certain.e.s d'entre nous sont en amaps mais pas tous. On est en réaction sur tout ce qui va à l'encontre de l'agriculture paysanne, on se mobilise contre l'industrie et les fermes usines, l'accaparement des terres. Aujourd'hui nous sommes environ 1500 adhérents partout en France.

On fait partie de la plateforme Pour une autre PAC, en 2021 les Ami.e.s ont participé au GT concernant les régionales. On a des journées d'été, c'est toujours intéressant, l'année dernière on voulait travailler sur le calcul du coût de l'alimentation, on n'a pas pu mener à terme à cause du petit virus.

Mathieu : la Conf' organise les Salons à la Ferme (22 février au 8 mars), ce sont les fermes ouvertes de la Confédération paysanne, beaucoup de départements participent. C'est l'occasion de prendre contact avec vos Conf' locales, et les adhérents Ami.e.s... n'hésitez pas.

Edith : je suis très contente de voir des personnes de partout en France.

Raphaëlle : je suis salariée pour la plateforme, j'ai été recrutée en tant que chargée de renforcement de capacités, un poste tourné vers l'animation et la prise en compte des différentes demandes des organisations de la plateforme, je n'ai pas un profil très technique.

La plateforme a été lancée en 2017 en amont de la réforme, déjà en collectif plus informel en 2013. Elle est partie prenante dans l'échiquier politique, a sa place autour de la table de négociation, réalise un travail de fond de définition et de stratégie pour porter un plaidoyer au niveau politique. 45 organisations arrivent à se mettre d'accord pour créer du commun.

Action de communication grand public et de mobilisation citoyenne. Grosse campagne de communication / mobilisation / qui se termine.

La campagne Basta pour dénoncer les gros profiteurs de la PAC.
<https://basta.pouruneautrepac.fr/>

Des organisations paysannes, nationales, de solidarité internationale comme la coordination Sud, Ingénieurs sans frontières... La PAC a des impacts sur les pays du Sud. Et des organisations de citoyens, consommateurs, le réseau des Amaps, citoyen pour le climat.

Historique de la PAC :

1962 : sortie de la guerre l'Europe à faim, l'objectif est de produire à des prix abordables, l'Etat fait la balance entre production et prix.

A partir des années 70 il y a plus d'offre que de demande, l'exemple le plus connu est celui des quotas laitiers. L'OMC pointe vite du doigt, en accusant la France de protectionnisme et pas assez libérale aux yeux des Etats-Unis.

1992 : la PAC se met aux normes mondiales, les prix garantis aux agriculteurs disparaissent et se transforment en aides directes. Aide à l'hectare et à la production. Une politique qui structure le modèle alimentaire de l'Europe, la politique qui fait tout et qui a un impact sur l'agriculture et l'alimentation, le climat, le bien-être animal, la santé publique, et les pays du Sud.

On peut se questionner si c'est une politique d'aide aux revenus ?

Prolongée en 2021 par ce qu'en Europe volonté de réforme mais pas le temps de faire la réforme donc ils ont prolongé la PAC.

En juillet est sortie la V1 du PSN : plan stratégique national. Application de la PAC depuis cette réforme par les Etats. Les messages de la nouvelle PAC, c'était l'été dernier parce qu'on a eu cette version, la version finale a été soumise le 23 décembre 2021. Entrée en vigueur janvier 2023.

Le fonctionnement de la PAC :

Premier pilier :

- 77% du budget : aides directes à la surface. Allouées à l'hectare, pas liées à la production. Mal ciblées, et mal partagées, 20% des fermes de l'UE qui reçoivent 80% du budget du premier pilier, elles poussent à l'agrandissement. La taille des fermes a augmenté de 25% depuis 2010, c'est le résultat de la PAC. Elle bénéficie majoritairement aux ruminants et grandes cultures en plaine.

- Objectif de soutien paraît louable, ce paiement découplé de la production ce n'est pas le plus pertinent. Aides versées sans aucune insistance sur le bien-être animal, ou les emplois.

Co-financé par l'Europe et les Etats membres qui ont donc plus de marge de manoeuvre. La France à 23% du budget.

Deuxième pilier :

- après 2003. Aide au développement rural. Les aides sont censées être là pour soutenir les pratiques vertueuses, et les surfaces désavantagées comme avec l'ICHN. Et accompagne les fermes vers plus de prise en compte de l'environnement.
- Des mesures qui peuvent accompagner la transition agro écologique mais un budget trop faible.
- Il est possible de transférer des budgets du premier pilier au deuxième. En France 7.5% transférés alors qu'en Allemagne le transfert est de 15% grâce au nouveau gouvernement plus écologique.
- Dans le deuxième pilier 4% du budget sont efficaces, ce sont les aides vers la conversion à l'agriculture biologique.
- Europe : 33% du budget de l'Europe. 55 milliards d'euros et 10 milliards pour la France qui est le premier bénéficiaire.

Analyse de la réforme :

Conditionnalité : socle de base, le non respect de certaines conditions entraîne la réduction des aides. Permet à l'agriculteur d'être éligible. En théorie elle comporte des exigences, sur la gestion de l'eau, en pratique ces exigences sont insuffisantes pour s'assurer que la PAC soit plus durable. Un point positif, une forme de conditionnalité sociale, oblige les agriculteurs à respecter le droit du travail en agriculture. Mais aucun progrès sur la conditionnalité du bien-être animal. Seulement 4 ou 5% des fermes en Europe qui sont réellement évaluées sur cette conditionnalité. C'est le socle de base mais peu utilisé. 1^{er} pilier : toujours plus loin dans l'incohérence des aides surfaciques. Dégressivité, pourquoi ne pas tendre vers une dégressivité de cette part allouée aux aides surfaciques, et vers un plafonnement.

Statu quo sur toutes les autres mesures.

Nouveauté : les éco-régimes :

Haute valeur environnementale : maximum 50% du premier pilier, qui aurait pu permettre des paiements pour des services environnementaux, le gros changement c'est qu'ils sont rendus accessibles à la totalité des agriculteurs. Le niveau de certification est extrêmement bas, et met au même niveau HVE et AB, qui ont accès à l'éco régime de la même manière.

Légère augmentation pour les aides à l'installation et l'assurance récolte, budgets qui sont alloués par l'Etat au niveau des régions, qui décident comment elles appliquent les budgets. Les régions ont beaucoup plus de possibilités de diriger les budgets. Encore en discussion au premier semestre 2022

Bilan et objectif :

Création : modernité et produire, pas de préoccupation environnementale.

Aujourd'hui les attentes sociétales ont changées, le monde agricole est d'accord pour tirer la sonnette d'alarme sur le manque de renouvellement. D'ici 15 ans il n'y aura presque plus d'agriculteurs. Des préoccupations environnementales, sanitaires et climatiques qui sont extrêmement présentes, et que les citoyens exigent.

Ce qu'on peut tirer comme grand message : le budget c'est de l'aide aux revenus mais les agriculteurs ont un revenu bien inférieur au reste de la population et des taux horaires acceptables par aucune autre profession.

Il existe des mesures environnementales depuis 20 ans et la chute de la biodiversité de s'arrête pas. Les rapports du GIEC sont de plus en plus affolants, on voit une augmentation des intrants chimiques en agriculture, et une PAC de plus en plus complexe, laissée aux Etats membres, très peu lisible pour les agriculteurs et encore moins pour les citoyens.

Communication grand public : à la plateforme pour une autre PAC il y avait encore des choses à faire mais plus aucune couverture médiatique, citoyens sensibilisés se disaient que c'était déjà fait... alors que ce n'était pas bouclé, plein de méandres de communication qui rendent les choses illisibles.

Bilan de la réforme :

Très insuffisante en termes d'ambition, elle devrait répondre à des défis qui vont encore s'accroître. Proposition du PSN : plus de 2 000 entrées de consultation citoyenne mais le message du ministère on la coche pour l'Europe mais on ne la prend pas en compte ce ne sera qu'en annexe. Il peut encore exister des opportunités, le PSN est revisité chaque année, il existe des opportunités pour redresser la barre. Elections présidentielle et législatives qui arrivent, ça pourrait, on ne sait jamais.

Un peu pour conclure, pas d'orientation forte, encore pas cette politique publique qui donnerait des moyens aux agriculteurs Pas de réponses aux attentes sociétales, toujours une alimentation à deux vitesses, ceux qui ont les moyens et les autres.

Plateforme pour une autre PAC ailleurs en Europe ?

Oui notamment l'Allemagne, l'Italie, la Belgique, l'Espagne, après concrètement en France c'est le plus structuré, beaucoup de salarié.e.s... En Allemagne c'est une plateforme très environnementale.

La coordination européenne n'est pas très efficace, d'autres organisations n'ont pas le temps. Mais il y a coordination sur les sujets agri/alim, pas directement liée aux réformes de la PAC.

Questions / échanges :

Mélanie : ce qui est fait à la plateforme : au moment de la négociation ?

Porter un message commun des 45 organisations, un énorme travail pour avoir une position commune, arriver à prendre position commune et le porter politiquement en faisant du plaidoyer. Porter des messages politiques et en parallèle de la mobilisation dans la société civile.

Edith : Dans les 45 organisations : certaines se réunissent en région pour porter des revendications régionales. Quels sont les organisations par exemple ?

Organisations actives au niveau national, qui ont des branches en région, en tête des organisations comme Terre de Liens, Civam, Fnab, Confédération paysanne, Greenpeace, Les Amis de la Terre, LPO, FNE, Welfarm, Solidarité internationale, CFSI, Coordination sud, WWF, Les Greniers d'Abondance, Commerce équitable...

Eva : Quelles sont, s'il y en a, les perspectives/possibilités sur ce sujet compte tenu du fait que la France est à la présidence de l'UE pendant les prochains mois ?

PFUE : concrètement il n'y a pas énormément de sujets poussés. Ce n'est pas en 6 mois que ça ce fait, le ministre a déjà annoncé certaines positions, notamment sur la réciprocité des normes (pour que les produits importés aient les mêmes exigences que les produits locaux partout en Europe). Cela semble positif mais on ne sait pas trop quel angle va être pris pour aborder cette question. Avec les présidentielles qui vont arriver à mi-mandat, il y a un droit de retrait pendant la campagne de Macron et le gouvernement n'aura plus le droit de porter les messages politiques au niveau de l'Europe, donc pas la révolution au niveau de la PFUE, et concrètement le ministère ne porte pas des messages que nous défendons.

Mathieu : Des actions de la Plateforme dans le cadre des élections présidentielles à venir ?

Oui, groupe de travail en 3 temps : Salon de l'agriculture où la Plateforme va être présente, pour un espace de débats avec les candidats, processus d'évolution pour la prise en compte des sujets agri/alim et pas que PAC, du portage politique plus large, et le travail se fait pour les élections présidentielles.

Lucie : un jour tout le monde sera HVE ?

La plupart le sont déjà. Elle est défendue par le ministère afin d'y amener le plus possible d'agriculteurs et qu'avec les années les conditions de cette certification encouragent à modifier certaines pratiques.

Manon : dossier HVE les limites sont énormes !

HVE formation sur ce sujet, probablement le 26 mars.

JM Coutard : Je m'occupe de monter des salons viticoles, dans le bordelais HVE oblige les viticulteurs qui sont en bio de passer en HVE pour normaliser par le bas. HVE c'est une arnaque tout le monde le sait. Viticulteurs en bio subissent des pressions par les appellations.

Manon : *Est-ce que la PAC dans sa nature est une chose souhaitable qu'il améliorer, ou dès l'origine est biaisée et il faut enlever l'agri alim et l'enlever de l'échelle européenne ?*

Ce qui est défendu par la Plateforme c'est que comme la santé l'agriculture devrait être chose prise en charge par le service public, Etat ou Europe. Il faut qu'il y ait des politiques d'aides aux revenus des agriculteurs, s'il n'y en a pas les coûts de production ne sont pas absorbables par la vente, on ne pourra pas manger avec nos revenus. En France, en Europe, il y a des pays qui pourraient bien se débrouiller seul...

L'union fait la force, dans les pays européens on a bien besoin des aides et de la redistribution.

Lucie : *quel est la répartition des aides par les Etats ?*

Surface et production, la France est le premier producteur, logique sur ce point.

Paul : *des liens entre la plateforme et la SSA ?*

Aujourd'hui pas de lien, par ce que ce n'est pas un collectif présent au moment de la réforme. Il monte en puissance aujourd'hui mais ce n'est pas directement un collectif qui va faire du plaidoyer. Nous avons convié le collectif SSA dans les débats agri alim de la Plateforme.

Edith : les revendications à porter : on avait émit l'idée de travailler sur des fiches pour les citoyens, la PAC et notre santé, ou la PAC et manger végétal, des choses concrètes. La PAC a une application dans notre quotidien. La PAC et les méthaniseurs. La PAC dans notre quotidien de consommateur. Travailler ensemble avec Raphaëlle !

Mathieu : profiter du Salon à la ferme pour parler de la PAC entre citoyens.

JM Coutard : PAC aide à l'emploi, dans les interco pour les PAT des syndicats sont présents avec des outils politiques, des choix pour l'alimentation avec les ccas, et les cantines, et

comment former un lobby citoyen dans ce sens. A quel point les PAT sont à même de répondre à ces questions là, c'est aussi de l'argent public ?

Paul : petite question supplémentaire (on s'éloigne un peu du sujet, désolé) : Pour la prochaine PAC, quel est le processus de négociation de la PAC : négociation nationale, quel poids/décision a chaque acteur, quel poids de la négociation européenne?

La prochaine PAC entre en vigueur en 2023, validée en juin 2022 à l'identique. Une consultation, mais souvent bilatérale, une action de XR récemment, qui ont fait semblant de déménager les locaux de la Fnsea dans les locaux du ministère. Le poids de la plateforme ou d'autre il est bien minime il faut que ca existe c'est absolument nécessaire. Enormément de lobbies qui ont leurs pattes dans les rouages à toutes les échelles de la PAC.

Mélanie : Pourquoi le dossier PAC est-il si compliqué à remplir par les agriculteurs? Vous pensez qu'il pourrait être allégé ?

Oui si on le voulait ce serait plus léger. Il y a une volonté de perdre tout le monde là-dedans, la HVE et plein de choses qui sur le papier paraissent géniales. Certaines choses sont sensées être allégées.

Mathieu : La plateforme va-t-elle proposer une analyse du PSN français ?

Oui je vais remettre le lien : <https://pouruneautrepac.eu/wp-content/uploads/2021/09/Maquette-final-Publication2021.pdf>

Edith : comment peut-on agir en tant que citoyen ?

S'informer et informer autour de soi. Si tout le monde est au courant, il y aura une pression citoyenne pour changer ca !

S'informer, s'engager, bien voter.

Merci beaucoup Raphaëlle !!